

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine – CHARDON Patrick DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLLES

N° 202505\_13

**OBJET :** Avenant n°1 à la convention de coordination et de financement du service public de la performance énergétique de l'habitat entre le Département de la Haute Savoie et la CCVV pour l'année 2024.

Monsieur le Président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à signer l'avenant n°1 de la convention de coordination et de financement du service public de la performance énergétique de l'habitat entre le département et la CCVV pour l'année 2024.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

**POUR :** 21 ( dont 3 procurations)

**CONTRE :** /

**ABSTENSION :** /

**AUTORISE :**

- le Président à signer la convention ainsi que tous documents administratifs et contrats qui interviendront.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_13-DE

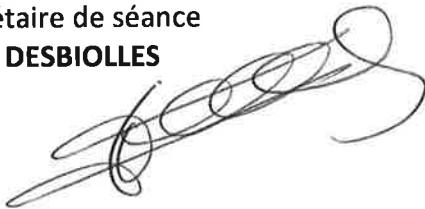
**S2LO**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

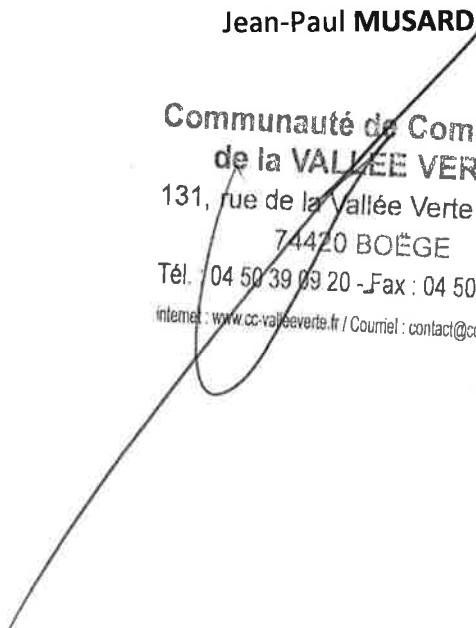
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOÈGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLES

N° 202505\_09

**OBJET : Baux ancien local ADMR**

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que les travaux de l'ancien local de l'ADMR sont terminés, et que deux locaux sont disponibles à la location :

Local 1 coté route de Saxel	
Pièce principale	17,60
Sanitaires	3,06
	20,66

Local 2 entrée sous passage	
Pièce principale	10,60
Bureau	3,40
Rangement	2,80
Sanitaires	3,00
	19,80

Considérant que lors de la réunion de Conseil Communautaire du proposé un loyer d'un montant de 706.8€ pour l'ensemble du local.

Considérant que la surface du local était trop grande pour une seule activité,

Le local a été divisé en deux parties, c'est pourquoi il est proposé de diviser le loyer en fonction du nombre de m<sup>2</sup> occupés :

Le loyer du local 1 de 20.66 m<sup>2</sup> : 360.72€

Le loyer du local 2 de 19.80 m<sup>2</sup> : 345.70€

Considérant que nous avons reçu la candidature de Madame Delphine FECE, qui est prothésiste ongulaire, il est proposé de retenir sa candidature pour le local n°1 pour un loyer mensuel de 360.72€.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

POUR : 21 ( dont 3 procurations)

CONTRE : /

ABSTENSION : /

**VALIDE :**

- le montant des loyers proposé.
- la candidature de Madame FECE pour le local N°1.

**AUTORISE :**

- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents administratifs et contrats qui interviendront.

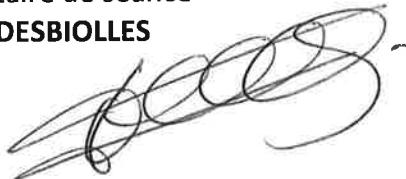
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Laurent DESBOLLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOULLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOULLES

N° 202505\_05

**OBJET :** Demande de subventions CDAS 2025

Patrick CHARDON, Vice-Président expose aux membres du Conseil Communautaire que pour mener à bien le projet de réhabilitation du gymnase, projet dont la somme est estimée à 3 663 000 € HT, il convient de demander des financements extérieurs, et donc de déposer un dossier de demande de subvention relatif au contrat départemental d'avenir et de solidarité , subvention du département sollicitée auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute Savoie dont voici le plan de financement :

<b>Estimation des dépenses d'investissement en € HT</b>	
Etudes	85 000.00
Travaux	3 078 000.00
Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	500 000.00
<b>Total</b>	<b>3 663 000.00</b>

**Plan de financement projet réhabilitation gymnase intercommunale**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

**S2O**

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_05-DE

Subventions	Montant € HT	Pourcentage
<b>Département :</b>		
- CDAS	400 000.00	11 %
- Subvention ligne directe convention 2023/45	1 000 000.00	27 %
<b>ETAT – Fond vert 2025</b>	<b>400 000.00</b>	<b>11 %</b>
<b>Total aides publiques</b>	<b>1 800 000.00</b>	<b>49 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>1 863 000.00</b>	<b>51 %</b>
<b>Total</b>	<b>3 663 000.00</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré autorise :

POUR : 21 ( dont 3 procurations)

CONTRE : /

ABSTENSION : /

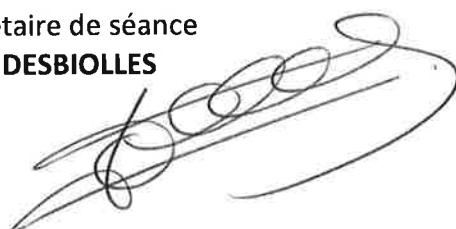
- le Président à déposer une demande de CDAS.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOÈGE  
Tél. : 04 50 38 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLES

N° 202505\_06

**OBJET : Projet de réhabilitation du gymnase : demande de subventions**

Patrick CHARDON, Vice-Président expose aux membres du Conseil Communautaire que pour mener à bien le projet de réhabilitation du gymnase, projet dont la somme est estimée à 3 663 000 € HT, il convient de demander des financements extérieurs notamment auprès :

- De la Région AURA
- De l'Etat ( fond vert)
- Du Leader
- Du Syane

<b>Estimation des dépenses d'investissement en € HT</b>	
Etudes	85 000.00
Travaux	3 078 000.00
Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	500 000.00
<b>Total</b>	<b>3 663 000.00</b>
<b>Plan de financement projet réhabilitation gymnase intercommunal de Boëge</b>	

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré autorise :

POUR : 21 ( dont 3 procurations)

CONTRE : /

ABSTENSION : /

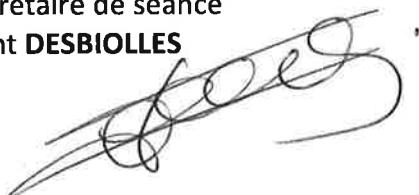
- le Président à déposer les demandes de subventions.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

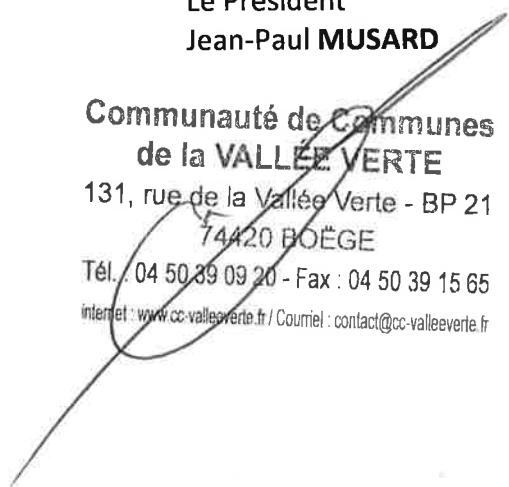
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBROLLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOULLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOULLES

N° 202505\_04

**OBJET : Projet de groupe scolaire de Villard : validation de l'avant-projet sommaire.**

Monsieur le Président rappelle aux élus du Conseil Communautaire que lors de la réunion de Conseil Communautaire du 24 mars 2025, les élus du Conseil Communautaire ont fait le choix de reporter le projet d'école maternelle de Villard qui était très peu subventionné. Il s'agit d'un arbitrage budgétaire qui ne remet pas en question la légitimité du projet, mais permet de le décaler dans le temps.

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de valider l'APS, c'est-à-dire l'avant-projet sommaire ce qui permettra de régler les honoraires des architectes pour le travail effectué et de suspendre la procédure afin de ne pas abandonner le projet.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**POUR : 21 ( dont trois pouvoirs)**

**CONTRE:/**

**ABSTENTION : /**

**VALIDE l'APS du projet de groupe scolaire sur la commune de Villard-de-Lans**  
**AUTORISE le Président à signer tous les contrats et documents**  
interviendront.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le administratifs

**S2LO**

ID : 074-247400047-20250512-202505\_04-DE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD  
Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOEGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLES

N° 202505\_01

**OBJET :** Tarifs entrées piscine saison 2025

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de maintenir les tarifs de l'année 2024 à savoir :

Gratuité pour les moins de 5 ans

- ✓ Tarif enfant pour les moins de 15 ans : 4.00 € :
- ✓ Tarif adulte : 5.00 €

Support carte magnétique : 3.00 €

- ✓ Pass non nominatif 10 entrées enfant valable d'une année sur l'autre : 35.00 €
- ✓ Pass non nominatif 10 entrées adultes valable d'une année sur l'autre : 45.00 €
- ✓ Abonnement saison nominatif enfant : 70.00 €
- ✓ Abonnement saison nominatif adulte : 90.00 €

Gratuité pour la personne qui accompagne une Personne à Mobilité Réduite sur présentation de la carte d'invalidité.

- ✓ Ecoles : 2€ par élève scolarisé (gratuité pour les accompagnants et les enseignants dans le cadre du savoir nager et durant les créneaux horaires accompagnant)
- ✓ Centres de vacances : 2 € par individus (enfants et accompagnants).

Pas de gratuité pour les titulaires d'une carte professionnelle de Maître-Nageur Sauveteur ou les titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage aquatique (BNSSA).

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**POUR : 21 ( dont trois pouvoirs)**

**CONTRE:/**

**ABSTENTION : /**

**VALIDE** les tarifs piscine pour l'année 2025

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs qui interviendront.

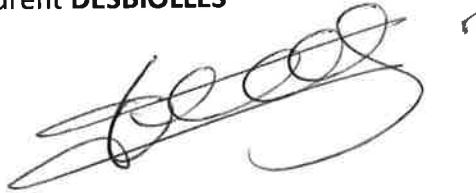
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Laurent DESBIOLLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLLES

N° 202505\_03

**OBJET : Espace sportif polyvalent : lancement études géotechniques**

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaire qu'une mise en concurrence a été effectuée auprès de trois bureaux d'études afin de lancer une étude géotechnique dans le cadre du projet de création de l'espace sportif polyvalent :

- Betech
- Infranéo
- Equaterre

L'offre la plus complète et la mieux placée financièrement, est celle de l'entreprise Betech pour un montant de 23 392€HT.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**POUR : 21 ( dont trois pouvoirs)**

**CONTRE:/**

**ABSTENTION : /**

**VALIDE l'offre de l'entreprise Betech pour un montant de 23 392€ HT.**

**AUTORISE le Président à signer tous les contrats et documents administratifs qui interviendront.**

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_03-DE

**S<sup>2</sup>LO**

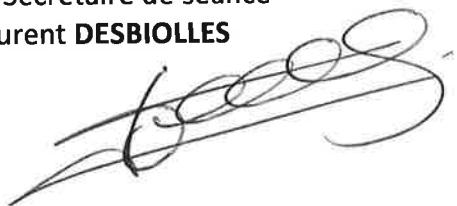
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

**Laurent DESBIOLLES**



Le Président

**Jean-Paul MUSARD**

**Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOEGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLLES

N° 202505\_11

**OBJET : Réseau de chaleur technique : lancement d'une consultation.**

Le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de lancer une consultation afin de recruter un maître d'œuvre pour la réalisation du réseau de chaleur technique, ce projet étant lié aux travaux de réhabilitation du gymnase.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

**POUR :** 21 ( dont 3 procurations)

**CONTRE :** /

**ABSTENSION :** /

**AUTORISE :**

- le Président à lancer une mise en concurrence et effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.

- le Président à signer tous documents administratifs et contrats

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

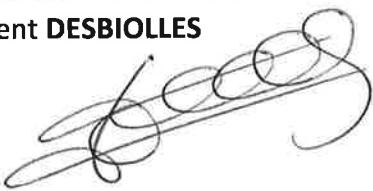
ID : 074-247400047-20250512-202505\_11-DE

**S2LO**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents** : MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOULLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés** : SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents** : BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs** :

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance** : Laurent DESBIOULLES

N° 202505\_08

**OBJET : Réhabilitation du gymnase : lancement études géotechniques**

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaire qu'une mise en concurrence a été effectuée auprès de trois bureaux d'études afin de lancer une étude géotechnique dans le cadre du projet de réhabilitation du gymnase intercommunal.

Considérant que les offres sont arrivées tardivement et qu'il est complexe de les comparer,

Monsieur le Président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à retenir le bureau d'étude le plus approprié techniquement et financièrement, une fois que les offres auront été étudiées.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré autorise :

**POUR** : 21 ( dont 3 procurations)

**CONTRE** : /

**ABSTENSION** : /

- le Président à retenir l'offre la plus complète et la mieux placée financièrement.
- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents et contrats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

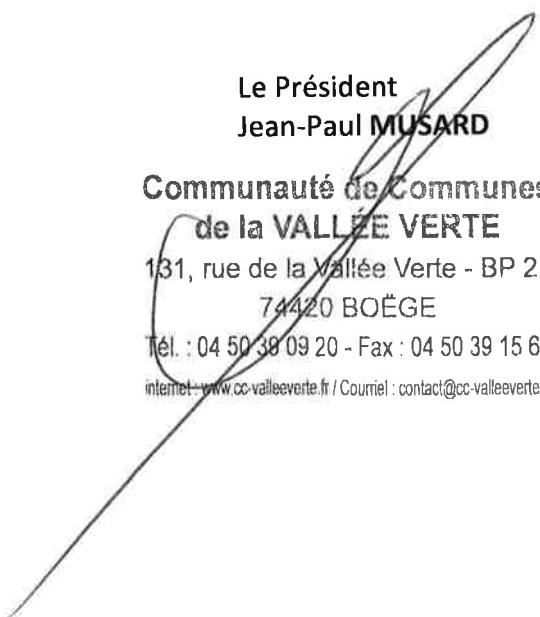
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLES

N° 202505\_07

**OBJET :** Lancement mise en concurrence marché de maîtrise d'œuvre pour réhabilitation du gymnase.

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de lancer une mise en concurrence pour le marché de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation du gymnase intercommunal.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré autorise :

**POUR :** 21 ( dont 3 procurations)

**CONTRE :** /

**ABSTENSION :** /

- le Président à lancer une mise en concurrence adaptée au montant estimatif des travaux.

- le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents qui interviendront.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_07-DE

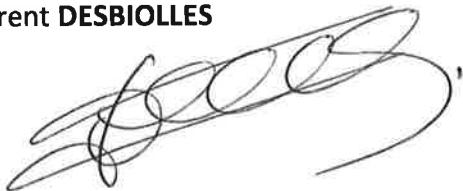
**S2LO**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE

131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOÈGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLLES

N° 202505\_12

**OBJET : Plan intercommunal de sauvegarde : recrutement d'un bureau d'études**

Monsieur le Président rappelle que le plan intercommunal de sauvegarde est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il concourt à la solidarité entre communes membres d'une même intercommunalité face aux risques, en favorisant l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination au profit de ces communes en matière de planification ou lors des crises.

Il rappelle également que l'élaboration du PICS est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lorsqu'au moins une de leurs communes membres doit élaborer un plan communal de sauvegarde (PCS).

Sous la responsabilité du président de l'EPCI, le PICS organise la réponse intercommunale au profit des communes membres face aux situations de crise. Il prévoit en particulier :

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025 la SLO

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_12-DE

- la mobilisation et l'emploi des capacités intercommunales au profit des communes,
- la mutualisation des capacités communales
- la continuité et le rétablissement des compétences ou des intérêts communautaires.

Le plan intercommunal de sauvegarde est arrêté par le président de l'établissement public et par chacun des maires des communes ayant un plan communal de sauvegarde (PCS).

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de mettre en concurrence et de retenir un bureau d'étude pour réaliser le PICS.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

POUR : 21 ( dont 3 procurations)

CONTRE : /

ABSTENSION : /

**AUTORISE :**

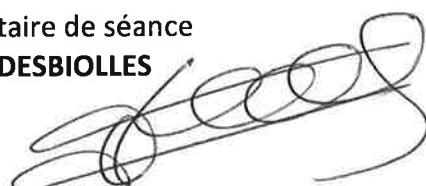
- le Président à lancer une mise en concurrence et effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien le plan intercommunal de sauvegarde.
- le Président à signer tous documents administratifs et contrats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLEE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOÈGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOULLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOULLES

**N° 202505\_14**

**OBJET :** Recrutement saisonniers saison 2025

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que l'article 323-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Monsieur le Président expose également au conseil communautaire qu'il est nécessaire de prévoir du personnel afin d'assurer l'ouverture de la piscine intercommunale pour la saison 2025. Ces taches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la Collectivité.

Ainsi, en raison des taches à effectuer, il propose au conseil communautaire de créer, à compter du 20 mai et jusqu'au 03 septembre 2025 :

- 6 Emplois non permanents sur le grade d'agent polyvalent dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures, et de l'autoriser à recruter des agents contractuels pour une durée de 4 mois maximum pendant la période d'ouverture de la piscine.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_14-DE

**S<sup>2</sup>LO**

POUR : 21 ( dont 3 procurations)

CONTRE : /

ABSTENSION : /

- **DE CREER** 6 emplois non permanents sur le grade d'agent polyvalent dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures, et de l'autoriser à recruter des agents contractuels pour une durée de 4 mois maximum pendant la période d'ouverture de la piscine.

La rémunération sera fixée par référence aux cadres d'emplois énoncés ci-dessus.  
Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'établissement public.

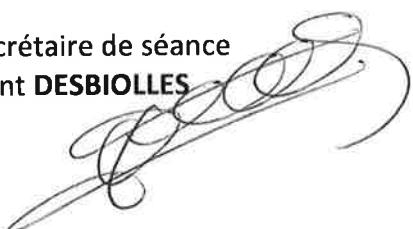
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs, mandats et contrats qui interviendront et à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine – CHARDON Patrick DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLLES

N° 202505\_15

**OBJET :** Recrutement saisonniers saison 2025

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire que l'article 323-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Monsieur le Président expose également au conseil communautaire qu'il est nécessaire de prévoir du personnel afin d'assurer l'ouverture de la piscine intercommunale pour la saison 2024. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la Collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au conseil communautaire de créer, à compter du 20 mai et jusqu'au 03 septembre 2025 :

- 3 Emplois non permanents sur le grade d'éducateur des activités physiques et sportives assurant les missions de maître-nageur dont la durée hebdomadaire de service est

de 35 heures, et de l'autoriser à recruter des agents contractuels pour une durée de 4 mois maximum pendant la période d'ouverture de la piscine.

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_15-DE

**S2LO**

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

POUR : 21 ( dont trois pouvoirs)

CONTRE : /

ABSTENTION : /

- **DE CREER** 3 emplois non permanents relevant du grade d'éducateur des activités physiques et sportives, pour effectuer les missions de maître-nageur suite à l'accroissement saisonnier d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures, à compter du 20 mai 2025 pour une durée maximale de 4 mois.

La rémunération sera fixée par référence aux cadres d'emplois énoncés ci-dessus.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'établissement public.

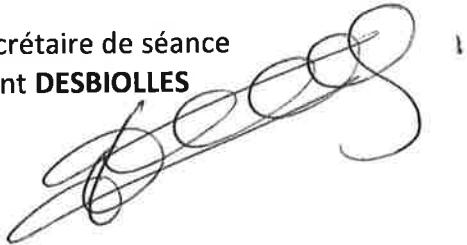
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents administratifs, mandats et contrats qui interviendront et à effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Laurent DESBIOLES



Le Président  
Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE  
131, rue de la Vallée Verte BP 21  
74420 BOÈGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
Internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOLES

N° 202505\_02

**OBJET :** Tarifs leçons de natation saison 2025

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire les tarifs suivants :

- ✓ 20 € la leçon particulière
- ✓ 30 € la leçon particulière ( pour deux enfants/adultes de même niveau)
- ✓ 90€ les cinq leçons particulières
- ✓ 145€ les cinq leçons particulières pour deux enfants/adultes
- ✓ 180€ les dix leçons particulières
- ✓ 270€ les dix leçons particulières pour deux enfants/adultes
- ✓ 40€ les cinq cours collectifs
- ✓ 80€ les 10 cours collectifs.
- ✓ Aquagym : 10€ les 45 minutes

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**POUR :** 21 ( dont trois pouvoirs)

**CONTRE:**

**ABSTENTION : /**

**VALIDE** les tarifs des leçons de natation pour l'année 2025

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250512-202505\_02-DE

**S<sup>2</sup>LO**

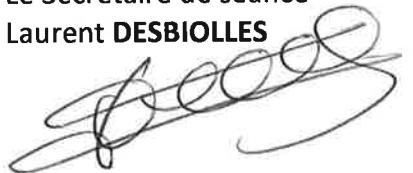
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Laurent DESBIOLLES



Le Président

Jean-Paul MUSARD

Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE

131 rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE

Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 12 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 Mai à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 05 Mai 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul - BOGILLOT Emmanuel - NOVEL Martine - CHARDON Patrick - DETRAZ Laurent - COSTAZ Jean-Paul - DESBIOULLES Laurent - BRON Marc - VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric - BONNET Pierre - CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard - SAILLET Patrick - VAUDAUX Séverine - VAUDAUX Célia - VILLARET Bernard.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne - LETONDAL Vincent - DUFOURD Pierrick

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël - VANDERMARLIERE Gilles - NAMBRIDE Christian

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Vincent LETONDAL donne pouvoir à Pierre BONNET
- Pierrick DUFOURD donne pouvoir à Jean-Paul COSTAZ

**Secrétaire de séance :** Laurent DESBIOULLES

N° 202505\_10

**OBJET : Zone filière bois : étude de faisabilité**

Monsieur le Président propose aux élus du Conseil Communautaire de lancer une mise en concurrence afin de choisir un bureau d'études qui sera en mesure de réaliser une étude de faisabilité concernant la zone filière bois située sur la commune de Villard.

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré :

**POUR : 21 ( dont 3 procurations)**

**CONTRE : /**

**ABSTENSION : /**

**AUTORISE :**

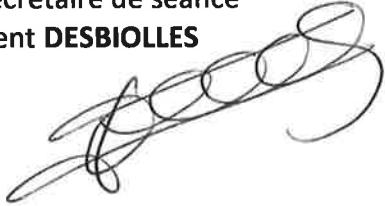
- le Président à lancer une mise en concurrence et effectuer toutes les démarches nécessaires qui interviendront pour mener à bien ce projet.
- le Président à signer tous documents administratifs et contrats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance

Laurent DESBIOLLES



Le Président

Jean-Paul MUSARD

**Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE**

131, rue de la Vallée Verte - BP 21

74420 BOÈGE

Tel. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65

Internet : [www.cc-valléeverte.fr](http://www.cc-valléeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valléeverte.fr](mailto:contact@cc-valléeverte.fr)